



Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques (site internet, application mobile citoyenne, Facebook, Twitter, liste de distribution hebdomadaire par mail, panneaux lumineux).

Interventions réseau eau potable

Le SAGe nous a informé que leur prestataire Véolia doit intervenir semaine 23 (semaine du lundi 6 juin) sur la commune afin de réaliser des travaux sur le réseau. Il n'est pas exclu que ponctuellement l'eau soit trouble au robinet. Dans cette hypothèse, la situation se rétablira normalement rapidement.

En cas de doute ou questions, vous êtes invité à prendre attache auprès du Pôle Ariège (05.62.11.73.60).

Elections législatives des députés à l'Assemblée Nationale

N'oubliez pas que l'élection législative se tiendra les dimanche 12 juin 2022 et dimanche 19 juin 2022. Les trois bureaux de vote (Mairie, Château et l'école maternelle) seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Permanence conseiller départemental

Les conseillers départementaux du canton de Portet sur Garonne tiendront une permanence à la mairie de Roquettes le Vendredi 24 juin 2022 de 10h30 à 12h00.

Il est conseillé de prendre rendez-vous avec eux par mail (annie.vieu@elus.cd31.fr ou thierry.suaud@elus.cd31.fr) ou par téléphone au 05 34 33 14 23 ou 05 34 33 14 24.

Informations sur les fermetures à venir des services municipaux & horaires estivaux

Exceptionnellement, les services municipaux seront fermés le lundi 6 juin 2022, ainsi que les vendredi 15 et samedi 16 juillet 2022. En complément, la médiathèque sera fermée du mardi 2 août au samedi 20 août 2022 (ré-ouverture le mardi 23 août à 15h30).

Nous vous rappelons par ailleurs que durant les mois de juillet et août, la mairie est fermée le samedi. Durant ces deux mois, les horaires seront les lundis, mercredis et jeudis 9h-12h et 14h-18h, les mardis 8h30-12h et les vendredis 9h-12h et 14h-16h.

La Roquette s'installe à Roquettes

Bientôt, un nouveau lieu de festivité, de rencontre et de détente dans le village !

La Roquette a l'ambition d'offrir l'opportunité de se retrouver, de partager avec ses proches des moments de joie et de gastronomie, grâce à des produits locaux et de qualités et avec une véritable volonté épicurienne de servir les plaisirs Français de la table.

Avec la volonté d'aller au-delà d'un simple lieu de restauration et de rafraîchissement, La Roquette offrira des divertissements simples, mais conviviaux, permettant de rassembler toutes les générations, le tout dans une ambiance guinguette.

Installée sur l'Esplanade des Pins, La Roquette vous accueillera de début juillet à fin septembre, 7 jours sur 7, de la fin d'après midi et pour toute la soirée. Venez nombreux !

[Foyer Rural] Cours de dessin-peinture

Le temps est à la reprise des cours de dessin-peinture pour le Foyer rural de Roquettes. Venez à la rencontre du nouveau professeur, le mercredi 1er juin, de 14h30 à 17h30 à la salle Toulouse-Lautrec (au Château),

Agenda des événements

Vendredi 03/06, 20h30-22h00 : Café Littéraire – Médiathèque

Samedi 18/06, à partir de 17h00 : Fête de la Musique et Feu de la Saint Jean – Place Montségur

Samedi 25/06, 10h30-11h00 : Lire et Faire Lire - Médiathèque

Vendredi 24/06, 10h30-12h00 : Permanence conseiller départemental - Mairie

Les mercredis, 16h00-19h00 : Marché du Mercredi - parking des écoles

Collecte des déchets

Déchets verts : mercredis 8 et 22 juin.

Permanences

Elu de permanence (pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

Service urbanisme : en Mairie, lundis 14h-18h, jeudis 9h-12h et 14h-18h, vendredis de 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.53.

CCAS : en Mairie, lundis 14h-18h, mercredis 9h-12h et 14h-18h, jeudis 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80.